Syndicat des Employés et Cadres
CGT- Force Ouvrière des Organismes de
Sécurité Sociale et des Allocations Familiales du 91
Section Syndicale de la CPAM de l'Essonne

Évry, le 3 décembre 2021

Lors des différentes tournées syndicales, vos élus FO ont pu constater la souffrance, la détresse, l'énorme pression et la dégradation des conditions de travail sur l'ensemble des sites de la caisse de l'Essonne.

Pour FO de bonnes conditions de travail, la santé et le bien être des salariés reste une des priorités absolues.

Depuis plusieurs mois, le syndicat FO n'a eu de cesse d'alerter la Direction sur la dégradation des conditions de travail. Quelques solutions ont été apportées mais elles restent insatisfaisantes.

Le syndicat départemental Force Ouvrière a déposé un préavis de grève à partir du **mardi 14 décembre 2021**, pour une durée illimitée, couvrant l'ensemble du personnel de la CPAM de l'Essonne pour les revendications suivantes :

- **L'amélioration des conditions de travail.**
- **Une revalorisation des postes.**
- **Une augmentation des effectifs avec des embauches en CDI en remplacement des postes en partance, afin d'assurer nos missions et d'éviter les soldes permanents dans les différentes activités.**
- **Un maintien des usages en vigueur sur la caisse.**
- **Une meilleure réorganisation des services.**

Section Syndicale Force Ouvrière

2 rues Ambroise Croizat 91039 Évry Cedex tel : 01.69.36.48.26. Mail : focpam91@gmail.com

Pour toutes ces raisons un rassemblement aura lieu
à 11h00 devant le siège de la CPAM.

SOYONS NOMBREUX ET UNIS ! ENSEMBLE nous serons PLUS FORTS pour porter les revendications et obtenir gain de cause.

Seul un syndicat revendicatif et combatif pourra solliciter la direction à prendre ses responsabilités, à condition d'être soutenu par le maximum de collègues !

BULLETIN D'ADHESION A FORCE OUVRIERE

NOM, PRENOM : ..... CENTRE, POLE OU SERVICE .....

ADRESSE : ....

CODE POSTAL ..... COMMUNE .....

TEL : .....COURRIEL .....

A retourner à la section FO de la CPAM de l'Essonne, 2 rue Ambroise Croizat, 91039 EVRY Cedex

Section syndicale Force Ouvrière, 2 rue Ambroise Croizat 91039 Evry Cedex, ☎ 01.69.36.48.26 Mail : Focpam91@gmail.com

Les Fédérations se sont rencontrées le 19 octobre 2021 dans la perspective d'organiser ensemble une mobilisation nationale des salariés de la Sécurité sociale afin d'obtenir satisfaction sur l'augmentation de la valeur du point, seule mesure générale permettant de revaloriser les salaires de tout le personnel.

Salaires, emplois, conditions de travail, les mobilisations se multiplient dans de nombreux organismes de Sécurité sociale. Il est plus que temps de reconnaitre financièrement le sérieux et les compétences des salariés de l'Institution au lieu d'utiliser la situation sanitaire pour remettre en cause des droits et sanctionner des agents.

Alors qu'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a reconnu et salué l'implication et le professionnalisme des salariés assurant la continuité des missions de la Sécurité sociale, en coulisse, la tutelle missionne l'IGAS et l'IGF afin de trouver de nouvelles pistes pour effectuer davantage d'économies de gestion à l'occasion des futures COG 2023-2027, tout en faisant peser de graves menaces sur les Conventions collectives nationales. Toujours plus d'activités avec toujours moins de moyens, ce qui se traduit inévitablement par la dégradation du service public rendu à l'usager et des conditions de travail des personnels.

Pour les Fédérations CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC et SUD l'augmentation immédiate de la valeur du point représente un enjeu majeur pour le personnel. En effet, la valeur du point n'a augmenté que de 0,5% depuis 2010 et la grille de classification des employés voit un troisième niveau de rémunération sur quatre se faire rattraper, aujourd'hui, par le SMIC qui, lui, bénéficie d'une revalorisation automatique, liée à l'inflation, de 2.20 % au 1er octobre.
Les quelques mesures individuelles, encore permises en période de budgets contraints, ne permettent absolument pas de compenser le décrochage par rapport au coût de la vie, pour le plus grand nombre. Le constat est que tout augmente sauf les salaires ! Et pourtant tous sont impactés par l'envolée du coût de l'énergie, de l'essence, des produits de première nécessité, etc. qui diminue d'autant le reste à vivre.

Devant l'urgence de la situation, les Fédérations CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC et SUD appellent leurs syndicats à construire le rapport de force avec les salariés, pour aller vers une grande journée de grève le 13 décembre 2021 avec la perspective d'un rassemblement devant l'UCANSS à l'occasion de la Réunion Paritaire Nationale de négociation sur les salaires.

Il n'est pas question que l'employeur se dérobe en proposant une prime précaire ou des mesures cosmétiques comme la seule revalorisation des bas salaires ou des métiers en tension sur le marché de l'emploi.

Les Fédérations CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC et SUD demandent à nos ministères de tutelle d'arrêter de nous opposer la RMPP et de trouver les moyens nécessaires pour une augmentation annuelle de la valeur du point.

Le Gouvernement a su mobiliser des crédits supplémentaires pour revaloriser les salaires d'une partie des agents du sanitaire et du médicosocial dans le cadre du Ségur. Dans un souci d'équité envers le personnel de la Sécurité Sociale, il doit poursuivre son effort en augmentant significativement, dès cette année, la valeur du point de l'ensemble des salariés de l'Institution.

Paris le 10 novembre 2021

Evry, le 29.11.2021

Syndicat des Employés et Cadres

Force Ouvrière des Organismes de

Sécurité Sociale et des Allocations Familiales du 91

Section syndicale de la CPAM de l'Essonne

LE 13 DECEMBRE 2021
A L'APPEL DE FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, SNFOCOS
GRÈVE DANS TOUS LES ORGANISMES
POUR L'AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT

Le 13 décembre 2021, se tiendra la RPN relative à la négociation salariale. Avec une revalorisation de la valeur du point de 0,50% en 11 ans et l'accélération de l'augmentation des prix de premières nécessités (nourriture, gaz, électricité, essence…) la situation salariale du personnel de la Sécurité sociale est devenue insupportable.

C'est pourquoi toutes les fédérations syndicales de la Sécurité Sociale appellent à la grève tous les employés et cadres le jour de la RPN sur une seule revendication : l'augmentation de la valeur du point !

TOUS ENSEMBLE, FAISONS-NOUS ENTENDRE POUR GAGNER !
TOUS EN GRÈVE LE 13 DECEMBRE POUR NOS SALAIRES !!!

Le syndicat FO de la CPAM 91 APPELLE à la grève le lundi 13 Décembre 2021.

Un rassemblement aura lieu à Paris devant l'UCANSS à 13h00, 6 Rue Elsa Triolet, 93100 à Montreuil.

✉ Section Syndicale Force Ouvrière
2, rue Ambroise Croizat 91039 Evry Cedex
☎ 01.69.36.48.26

2, rue Saint-Martin
75184PARIS CEDEX 04
Standard : 33 - 1 40.27.30.00

Monsieur Martin HIRSCH
Directeur Général de l'AP-HP
3, avenue Victoria
75004 PARIS

Secrétaire Général

CABO Jean-Emmanuel
☎ : 01.40.27.19.26
: jean.cabo@aphp.fr
: secretariat.fo-aphp@outlook.fr

Secrétaire Général Adjoint

MARTIN Vincent
: fo.cch@aphp.fr

Trésorier Général

RHARIB Aziz
: aziz.rharib@aphp.fr

Secrétaire administrative

IIWANNOF Pierre
☎ : 01.40.27.40.44 / 06.09.97.20.34
Fo.sap@aphp.fr

Secrétaires Centraux

BERTIN Grégory
: fo.sat@aphp.fr

DELILLE François-Olivier
: fo.sat@aphp.fr

MACON Christine
: christine.macon@aphp.fr

RHARIB Aziz
: aziz.rharib@aphp.fr

CTE Central

Titulaires :
Micheline ACHILLE
Jean-Emmanuel CABO

Suppléants :
Vincent MARTIN
Aziz RHARIB

CHSCT Central

Titulaire :
MACON Christine

Suppléante :
PROBEL Nathalie

Paris, le 02/12/2021

Objet : préavis de grève à partir 08 décembre à partir de zéro heures.

Monsieur le Directeur Général,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L521-2, L521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par le syndicat Force Ouvrière AP-HP de déposer un préavis de grève concernant l'ensemble du personnel de l'hopital Dupuytren de l'AP-HP.
Ce préavis débutera **le mercredi 8 décembre à partir de zéro heure pour une durée illimitée**

MOTIFS :

- - Non à la fermeture des 17 lits du 4 étage sud du bâtiment Sénart.
- Renforcement des équipes de soins de jour comme de nuit.
- Renforcement des services administratifs, ouvrier et technique.
- Réintégration des collègues suspendus de l'hopital.
- Ouverture des commissions de stagiairisation.
- Réouverture de tous les lits de l'hopital avec l'embauche du personnel manquant.

Je vous prie de bien vouloir accuser réception de ce courrier et vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Jean-Emmanuel CABO
Secrétaire Général FO AP-HP